



# PROGRAMME

## DES FORMATIONS CONTINUES

2017

BRANCHES PROFESSIONNELLES DES ASSISTANTS MATERNELS  
ET DES SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR

### RENSEIGNEMENTS

Réseau Girondin Petite Enfance, Famille, Santé  
Université de Bordeaux  
3 ter place de la Victoire  
33076 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 57 19 65  
Fax : 05 57 57 18 29  
rgpe@u-bordeaux.fr

# PROGRAMME DES FORMATIONS

2017

## ◆ ADAPTER SA COMMUNICATION À L'ENFANT

Module de 24 heures

Lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 janvier

Samedis 4, 18 et 25 mars

Vendredis 10 mars, 7 avril et 5 mai

Vendredi 12, samedi 13 et lundi 15 mai

Samedis 16, 23 et 30 septembre

Lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 octobre

Samedis 4, 18 et 25 novembre

## ◆ FAVORISER LA RELATION AVEC LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

Module de 24 heures

Samedis 4, 11 et 18 février

Mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 juillet

Samedis 18, 25 novembre et 2 décembre

## ◆ S'OCCUPER D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Module de 24 heures

Samedis 25 mars, 1<sup>er</sup> et 8 avril

Vendredis 2, 9 et 16 juin

Samedis 16, 23 et 30 septembre

## ◆ PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

Module de 16 heures

Samedis 11 et 18 mars

Vendredi 21 et samedi 22 juillet

Samedis 7 et 14 octobre

## ◆ ÉVEIL DE L'ENFANT DE MOINS DE 3 ANS

Module de 16 heures

Lundi 24 et mardi 25 avril

Samedis 17 et 24 juin

Samedis 2 et 9 décembre

## ◆ TROUBLES DU LANGAGE

Module de 16 heures

Samedis 13 et 20 mai

Lundi 10 et mardi 11 juillet

Samedis 28 octobre et 4 novembre

## ◆ TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Module de 16 heures

Jeudi 20 et vendredi 21 avril

Samedis 3 et 10 juin

Samedis 2 et 9 septembre

## ◆ APPRENTISSAGE DE LA PROPRETÉ

Module de 16 heures

Samedis 21 et 28 janvier

Samedis 22 et 29 avril

Samedis 1<sup>er</sup> et 8 juillet

## ◆ FORMATION CERTIFIANTE

Parcours blocs

Adapter sa communication à l'enfant : 24 heures

Éveil de l'enfant de moins de 3 ans : 16 heures

Apprentissage de la propreté : 16 heures

Accompagnement de l'enfant dans la réalisation des actes de la vie quotidienne : 24 heures

Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans : 24 heures

Hygiène de l'enfant de 0 à 3 ans : 16 heures

Surveillance de l'état de santé de l'enfant : 16 heures

**Les dates et horaires de ces formations déjà programmées peuvent être modifiés en fonction des besoins et des demandes des assistantes maternelles.**

*Le choix du lieu de la formation se décidera en fonction du territoire géographique des assistantes maternelles inscrites ou souhaitant s'inscrire.*

*Si une demande émerge sur un territoire, le Réseau Girondin Petite Enfance peut mettre en place un module de formation en fonction de la thématique choisie et des disponibilités des assistantes maternelles*